



Un projet d'expérimentations RH, a été discuté avec l'administration au cours des dernières semaines pour permettre d'accompagner la reprise du trafic aérien prévue en 2022 et l'expérimentation « Toulon ».

Cet accord XP, équilibré, a été validé en comité technique le 13 décembre.

Des XP RH commenceront à Nice dès le 1er février 2022.

La reprise du trafic ne peut se faire sans les contrôleurs. Le SNCTA se félicite qu'un accord XP ait pu aboutir à Nice pour 2022.